



## POLITIQUE ETHIQUE DU CLUB D'UGINE

Le Football, parce qu'il est le sport le plus pratiqué en France et le plus médiatisé, se doit d'offrir, notamment aux jeunes, une image exemplaire car il doit rester une fête de l'humain et de la fraternité.

Pour ce faire, le monde du Football doit définir son Ethique et sa Déontologie, autrement dit les valeurs, règles morales et devoirs qui le régissent, afin que chacun puisse y trouver sa place et acquière le savoir vivre ensemble.

Le club d'Ugine s'inscrit dans cette politique de la pratique du football et a décidé de d'installer au sein de sa structure, une commission éthique, composée des différents acteurs et partenaires du club, qui a pour objet de promouvoir les valeurs du Football : plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité.



Suite aux événements de novembre 2022, aux sanctions infligées au club d'Ugine par les instances du District de Savoie, la direction du club souhaite qu'en cas de non respect des valeurs du football et de sa charte éthique, la commission prennent les sanctions adéquates, allant du "rappel aux valeurs du club" à "l'exclusion définitive et sans appel". Ces sanctions doivent mettre en évidence la politique du club, une priorité sur l'aspect comportemental des acteurs avant les résultats sportifs.

### Remarques :

Les "acteurs" sont toutes les personnes physiques et morales participant, à un titre ou à un autre, à la vie du club : Joueurs, Educateurs ou Entraîneurs, Parents, Officiels, Dirigeants.

Les "partenaires" sont les Sponsors, Spectateurs, Supporters. Ils sont également dépositaires de ces principes, et responsables, individuellement et collectivement, de leur défense et de leur mise en valeur."